



## Communiqué de presse

Montrouge, le 17 décembre 2023

### **Le sort de milliers d'étudiantEs étrangerEs entre les mains de 14 parlementaires**

**Ces dernières semaines, la FAGE a interpellé et alerté l'ensemble des parlementaires et l'opinion publique concernant le projet de loi "Pour contrôler l'immigration, améliorer l'intégration". Aujourd'hui, suite à son rejet par l'Assemblée nationale, se réunit la commission mixte paritaire qui actera une issue potentielle de ce texte. 7 députéEs, 7 sénateurices ont entre leurs mains le sort de milliers d'étudiantEs en ce 18 décembre, journée internationale des migrantEs.**

À cette occasion, il semble indispensable de rappeler l'opposition de la FAGE face aux mesures proposées dans ce texte et leurs impacts sur les étudiantEs étrangerEs. Depuis le plan "Bienvenue en France", les étudiantEs étrangerEs paient des frais d'inscription à l'université 16 fois plus élevés qu'un étudiantE françaisE. Alors que la FAGE rappelle son opposition à la mise en place des frais différenciés depuis 2018, le projet vise à généraliser cette majoration sans possibilité d'exonération. S'ajoute à cela l'exigence d'une "caution retour" pour la délivrance d'un premier titre de séjour pour motif d'étude, venant exclure davantage les étudiantEs dans l'accès à leur titre. Cette mesure est opposée aux valeurs républicaines et humanistes que défend quotidiennement la FAGE.

Alors qu'en 2022, 81 % des étudiantEs bénéficiaires de l'aide alimentaire sont étrangers, ce projet instaurerait un conditionnement des Aides Personnalisées au Logement (APL) à cinq années de présence sur le territoire français. La FAGE alarme sur la mise en place de cette mesure et déplore une incompréhension totale de l'extrême précarité dans laquelle les étudiantEs étrangerEs se trouvent.

Enfin, l'article 1er G du projet de loi prévoit un contrôle annuel, par la préfecture, de la carte de séjour pluriannuelle pour des motifs étudiants pour vérifier le caractère "réel et sérieux" des études. Cette mesure, témoigne de la vision que notre gouvernement souhaite généraliser des étudiantEs étrangerEs. Il souhaite alourdir leurs démarches administratives pour devoir prouver, chaque jour, que oui, les étudiantEs étrangerEs peuvent suivre de manière sérieuse leurs études.

**La FAGE tient à rappeler son attachement à une université ouverte et accessible à toutes et tous, allant aux antipodes de l'orientation du projet de loi. Aujourd'hui, la FAGE demande le rejet de ce projet de loi raciste et dangereux pour l'enseignement supérieur français, ainsi que l'ensemble de la société.**

#### Contact presse

**Elisa Mangeolle**

Attachée de presse de la FAGE

**06 29 27 91 19**

presse@fage.org